

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 30 JUIN 2014

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD, M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, R. LONGE,
P. CLAUSS, P. LONCLE

Absent excusé : Mr E. RADET

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 02 Juin 2014.

RYTHMES SCOLAIRES

Rappel de la mise en place de cette réforme et information sur la réunion de parents.
Des malles avec instruments de musique seront mises à disposition de l'intervenant.
Une confirmation écrite pour la prestation dans ce domaine a été enregistrée.

Pour le sport dans le cadre des rythmes scolaires un accord a été obtenu avec le tennis Club d'ARTHIES pour 2 interventions 2 fois 10 Heures. L'une de septembre à Décembre 2014 et l'autre de Mars à Juin 2014.

Pour l'aménagement du terrain derrière l'école, nous sommes dans l'attente d'un devis.

En ce qui concerne la garderie prolongée de 18 H 30 à 19 H 15, la Commune du PERCHAY refuse toute participation.

Conséquences : Un prix différencié sera appliqué pour les Enfants du PERCHAY.

Organisation pour le Mercredi après-midi.

La Communauté de Communes essaye de mettre en place à l'échelle de son territoire un dispositif permettant d'accueillir les enfants après ou avant la cantine.

Une subvention étant versée aux associations gérantes de ces centres, le Maire a demandé que la Commune de COMMENY puisse aussi bénéficier de cette aide.

Pour ce faire, une demande d'agrément auprès de Jeunesse et Sports a été envoyée et un rendez-vous est pris pour le Mardi 8 Juillet à 09 H 30.

Il pourrait se faire que les Communes de Cléry, le Bellay et Nucourt soient rattachées à ce centre et dans ce cas un animateur ou animatrice serait mise à disposition.

MOBILIER SCOLAIRE

Des tables ont été commandées pour rendre plus rationnelle l'organisation de la classe des grands.

Point sur subventions demandées dans le cadre de la D.E.T.R.

Les deux demandes ont été prises en considération.

Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse du Conseil Général pour la Voirie.

DELIBERATIONS

- **Une délibération de principe a été prise pour demander au PNR d'étudier la mise en place d'un sentier du Patrimoine.**
- **Une délibération doit être prise pour s'engager à retenir la Troupe Théâtrale « La Grande Buée » pour un spectacle axé sur l'époque de la Grande Guerre et sur le mode de vie de cette époque.
Cet engagement est lié à la coopération avec d'autres communes.**
- **Délibération pour garder la compétence police municipale.**

DEFIBRILLATEUR

Etude pour mise en place d'un défibrillateur.

QUESTIONS DIVERSES

